



# AFPEV PROGRAMME 2024

FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE

Organisme certifié QUALIOPi

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Actions de formation

*Mise à jour : juillet 2024*

AFPEV – siège social et cours : 5 rue Etex, 75018 Paris – [aftpva-mob@wanadoo.fr](mailto:aftpva-mob@wanadoo.fr)

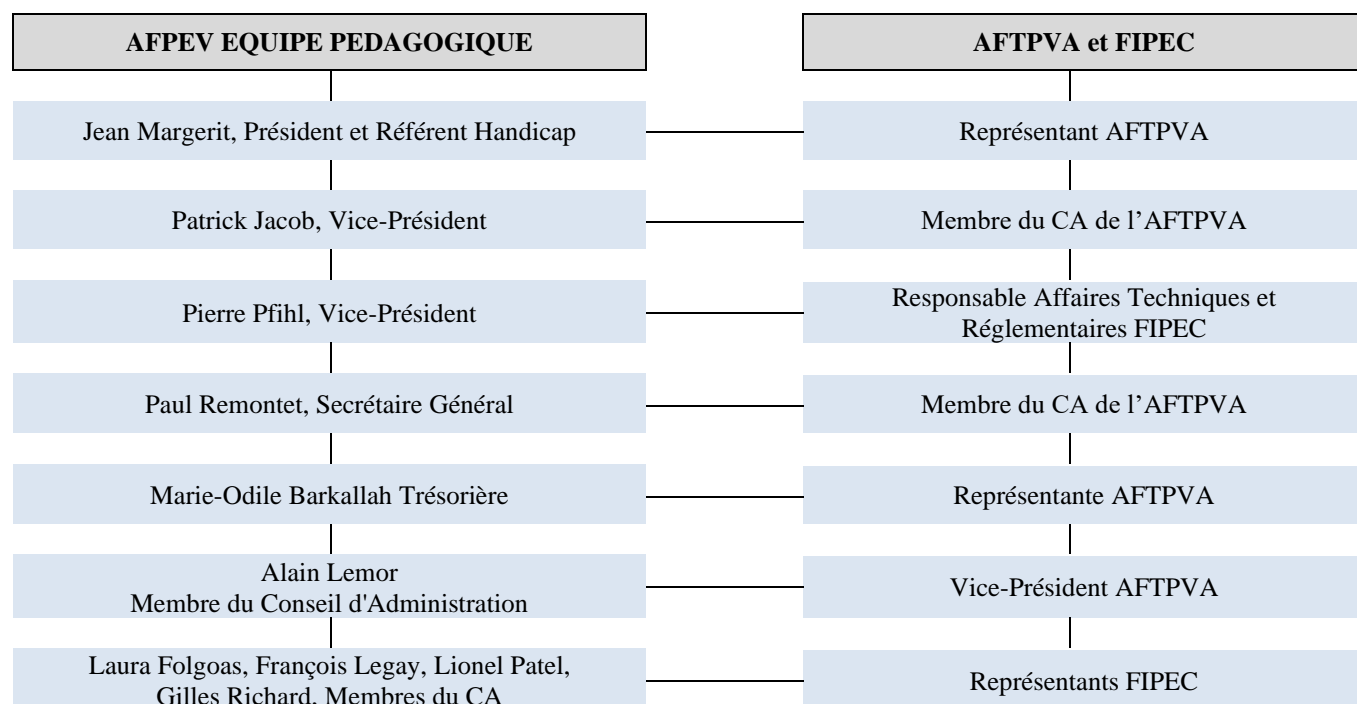


## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE dans les industries des peintures, vernis, encres d'imprimerie, couleurs fines et professions connexes

### PROGRAMME 2024

#### HUIT BONNES RAISONS DE CHOISIR L'AFPEV

- Une expérience reconnue dans le domaine des Coatings ~ organismes fondateurs **AFTPVA**, Association Française des Techniciens des Peintures, Vernis, Encres d'Imprimerie, Colles et Adhésifs [www.aftpva.org](http://www.aftpva.org) et **FIPEC**, Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs, Préservation du Bois [www.fipec.org](http://www.fipec.org).
- L'AFPEV est une association loi 1901, enregistrée auprès de la Préfecture d'Ile de France, sous le numéro 11751467175 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat, art. L.6352-12 du code du travail). Elle est certifiée **QUALIOPI** par l'AFNOR depuis le 15 juillet 2020.
- Une offre diversifiée et sans cesse renouvelée pour un perfectionnement des connaissances.
- Des intervenants spécialistes reconnus des industries concernées et donc particulièrement aptes à répondre aux problématiques industrielles et technologiques.
- Une pédagogie adaptée au profil des participants. Pour les stagiaires en situation de handicap, l'AFPEV vous accompagne et vous propose des formules adaptées. Nous vous invitons à contacter notre référent handicap, M. Margerit.
- Vos interlocuteurs chargés des relations avec les stagiaires sont Marie-Odile Barkallah et Jean Margerit.
- Un nombre de stagiaires limité pour favoriser les échanges et les contacts.
- Un accueil convivial dans des locaux adaptés. Une facilité d'accès en transport en commun.



# PROGRAMME 2024

## FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

### CONNAISSANCE DES MATIERES PREMIERES



#### N° 02 Généralités Peintures

 formation en distanciel ou présentiel

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Généralités des peintures, les différents types, la composition, la fabrication, le séchage, les défauts.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens de laboratoire débutants, vendeurs et responsables de rayon bricolage

► Cette formation peut être complétée par les stages suivants.

---

---

#### Les matières premières de base de la peinture

 formation en distanciel et/ou en présentiel

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, technico-commerciaux

---

---

#### N° 03 Les matières filmogènes

Durée : 2 jours et demi (15 heures)

1 110 € H.T.

*Présentation des principales résines utilisées dans l'industrie des peintures.*

---

---

#### N° 06 D/ Les pigments organiques et les colorants

Durée : 2 heures

230 € H.T.

#### E/ Les pigments minéraux et charges

Durée : 3 heures

340 € H.T.

#### F/ Les pigments à effets

Durée : 2 heures

230 € H.T.

Durée globale : 1 jour (7 heures)

700 € H.T.

Inscription possible par module

*Présentation des principaux pigment, colorants et matières de charge utilisés dans l'industrie des peintures.*

---

---

#### N° 13 G/ Les additifs

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Présentation des principaux additifs utilisés dans l'industrie des peintures.*



## N°12 Connaissance de la couleur et de la colorimétrie instrumentale

### Initiation :

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

 formation en distanciel

### Approfondissement :

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

 formation en présentiel

*Pigments, colorants, pâtes pigmentaires, mise en œuvre d'une teinte, mesure de la couleur et contrôles  
Avec des cas pratiques pour la formation en présentiel*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens en charge de la couleur dans les PME

---

## N° 23 Chimie et physico-chimie des colles et adhésifs. Mouillage, adhésion, collage

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

**NOUVEAUTE**

*Technique d'assemblage par collage et ses différents aspects : mécanismes fondamentaux,  
types de produits, caractérisation, mise en œuvre, avantages, inconvénients*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

---

## N° 24 Mécanismes fondamentaux de l'adhésion et de l'étalement (colles, peintures, vernis)

Durée : 1/2 journée (3 heures)

340 € H.T.

**NOUVEAUTE**

*Etapas et phénomènes qui permettent le collage ou l'adhésion d'un film à son substrat. Notions d'interactions  
entre matériaux, de mouillage, de démouillage et d'étalement seront revues d'une manière approfondie.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

---

## N° 25 Préparation des surfaces dans les techniques de collage et d'enduction (peintures, vernis). Agents de couplage et promoteurs d'adhésion

Durée : 1/2 journée (3 heures)

340 € H.T.

**NOUVEAUTE**

*Origine et contrôle de la contamination des surfaces. Préparation de surface  
pour les solides de haute énergie et faible énergie.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs, chercheurs, chefs de projets avec une formation scientifique ou technique (> ou = à Bac+2 ou équivalent)

## **N° 63** La rhéologie et les agents rhéologiques dans l'industrie des revêtements et des adhésifs

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

*La rhéologie, outil indispensable pour la formulation. Les différents types d'épaississants et leur utilisation.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire

### **FORMULATION**



## **N° 16** Formulation Peinture : notions de base

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

*Généralités, principaux constituants, propriétés, principes de formulation*

Niveau de formation du public concerné : Tout public ayant une formation plutôt technique avec des notions de chimie de base.

---

---

## **N° 18** Formulation des peintures : les paramètres volumiques et leurs impacts sur les propriétés finales

 formation en distanciel

Durée : ½ journée (3 heures)

340 € H.T.

*Les bases de la formulation et le rôle clé joué par les paramètres volumiques : la Concentration Pigmentaire Volumique (CPV), le Volume Pigment, et l'Extrait Sec en Volume. Formation illustrée de nombreux exemples notamment des films de peinture sur cartes de contraste.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs et personnel R&D impliqués dans la formulation de peinture (Fabricants de peintures, Fabricants de matières premières...)

---

---

## **N° 19** Sélection des solvants. Théorie et application des paramètres de solubilité de Hansen

 formation en distanciel

Durée : ½ journée (2 heures)

250 € H.T.

*Dans la formulation de peintures, ou encore le nettoyage, les solvants jouent un rôle déterminant. Face aux nouvelles réglementations, aux besoins de matières premières plus respectueuses de l'Homme et de l'environnement, les formulateurs sont régulièrement confrontés à la recherche de solvants alternatifs ou à la reformulation de leurs systèmes. Ce processus peut s'avérer complexe et long au regard du vaste choix existant. A ce titre, les paramètres de solubilité de Hansen peuvent s'avérer un outil précieux pour guider le formulateur.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens, ingénieurs et personnels R&D impliqués dans la formulation de solvants (Fabricants de peintures, Fabricants de matières premières...)

## N° 21 Les revêtements biosourcés

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Synthèse sur les matériaux biosourcés et leurs principales utilisations, critères de choix et principes de formulation.*

Niveau de formation du public concerné : Tout public. Des connaissances en chimie sont un plus mais ne sont pas indispensables à la compréhension globale de la formation

---

## N° 57 Apports de la chimie des interfaces à la formulation des peintures

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Approche microscopique (interactions polymères/charges-pigments au sein du feuil) et approche macroscopique (adhésion au substrat, adhésion inter couches, résistance mécanique et chimique des films appliqués). Ou comment en intégrant ces deux approches, il est possible de mieux sélectionner ses matières premières pour optimiser ses formulations.*

Niveau de formation du public concerné : Personnel R&D impliqué dans la formulation

# PEINTURES INDUSTRIELLES



## N° 33 Les métaux et leur traitement anticorrosion par peinture

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

 formation en distanciel ou présentiel

**NOUVEAUTE**

*Les métaux et leur traitement anticorrosion par peinture. Principes physicochimiques de la corrosion. Différents paramètres à prendre en compte pour combattre la corrosion du fer par peinture.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs R&D, techniciens de laboratoire, avec de bonnes notions de chimie requises

---

## N° 37 Les matériels d'application des peintures industrielles liquides et poudre

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

*Optimiser les performances des pièces peintes par le choix judicieux des systèmes d'application, et leurs réglages.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens et ingénieurs, formulateurs ou utilisateurs de peintures

## **N° 81** Démarche d'expertise des défauts des peintures industrielles

Durée : 1 jour et demi (10 heures) 925 € H.T.

*Passage en revue des défauts selon leurs origines possibles. Etude de cas.*

Niveau de formation du public concerné : Techniciens et ingénieurs, formulateurs ou applicateurs de peintures

## **FABRICATION, PROCESS**



## **N° 43** Les essais laboratoires peintures et/ou adhésifs dans l'industrie

Durée : 1 jour (6 heures)

535 € H.T.

 **formation en distanciel**

*Réalisation d'essais, cahier des charges, appareils de mesure et d'essai, rapport d'essais (peintures et/ou adhésifs).  
Exemples possibles à la demande des stagiaires.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, opérateurs en laboratoire, responsables de qualification des produits

---

## **N° 51** Les solutions peinture dans l'industrie, compatibles avec l'environnement, l'hygiène et la sécurité du travail

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

*Cette formation s'appuie sur des exemples concrets.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénierie, responsables en production, responsables méthodes, responsables ou animateurs environnement/sécurité

---

## **N° 60** Technologie des encres : du laboratoire à la production

Durée : 2 jours (12 heures)

1 110 € H.T.

*Les encres et leur chimie.*

Niveau de formation du public concerné : Chefs de projets, ingénieurs, techniciens de laboratoire, TC

# Formations « Transport Marchandises Dangereuses »

NOUVEAUTES



Le Transport des Marchandises Dangereuses est règlementé par l'ADR en voie routière, par l'IMDG en voie maritime et par l'OACI – IATA en voie aérienne.

Le chapitre 1.3 de l'ADR stipule que toutes les personnes intervenant dans l'activité TMD (cariste, manutentionnaire, préparateur de commande, personnel d'exploitation en charge des documents, commerciaux transportant leur échantillonnage...) doivent être formées selon son domaine d'activité et de responsabilité.

Le chapitre 1.3 de l'IMDG stipule que le personnel à terre ayant à s'occuper du TMD doit être formé de manière adaptée à ses responsabilités.

Ces formations doivent être complétées périodiquement par un **recyclage** pour tenir compte des évolutions règlementaires. L'employeur doit détenir un relevé de ces formations et les communiquer à l'autorité compétente sur demande.

En partenariat avec **CARBONNE CONSEIL**, l'AFPEV vous propose :

 **formations en distanciel ou présentiel**

➔ **ADR 1.3** (initial et recyclage)

Durée : 1 jour (7 heures)

630 € H.T.

*Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses par voie routière*

Niveau de formation du public concerné : Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs - Conducteurs en dessous des seuils du 1.1.3.6 - Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du TMD

D'autres formations peuvent être programmées (nous consulter) :

➔ **Dépoteur citerne** (initial et recyclage)

➔ **Emballeur colis** (initial et recyclage)

➔ **IMDG 1.3** (recyclage)

➔ **Multimodale**

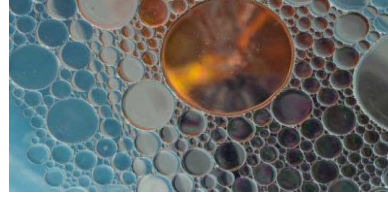
➔ **E-learning ADR 1.3**

➔ **Préparation à l'examen de CSTMD**



## Formations « Rhéologie »

NOUVEAUTES



En partenariat avec la société RHEONIS, certifiée Qualiopi et basée à Eybens, l'AFPEV propose 4 nouvelles formations pour appréhender les concepts de la rhéologie, les comportements rhéologiques dans la formulation des peintures et le fonctionnement des appareils de mesure.

### ➔ N° 64 Introduction à la rhéologie des revêtements et leurs ingrédients

Durée : 1/2 journée (3 heures)

300 € H.T.

12 mars 2024

Formation distancielle

*Principaux concepts de rhéologie (contrainte, cisaillement, viscosité(s), thixotropie, ...) et lien avec les problématiques concrètes de la formulation des peintures, de leur fabrication et application.*

**Niveau de formation du public concerné :** Ingénieurs et techniciens de laboratoire et de production

---

### ➔ N° 65 Introduction aux techniques instrumentales des propriétés rhéologiques des revêtements et leurs ingrédients

Durée : 1/2 journée (3 heures)

300 € H.T.

Formation distancielle

*Principales techniques instrumentales (coupe de viscosité, viscosimètre, viscosimètre capillaire, gélo-mètre, rhéomètre, rhéomètre extensionnel) pour quantifier les propriétés rhéologiques des peintures et leurs ingrédients. Atouts et limites. Questions d'utilisation en R&D pour anticiper fabrication et application.*

**Niveau de formation du public concerné :** Ingénieurs et techniciens de laboratoire et de production

---

### ➔ N° 66 Initiation à la rhéométrie en R&D industrielle pour les revêtements et leurs ingrédients

Durée : 1 jour (6 heures)

600 € H.T.

En présentiel inter-entreprises dans les locaux de l'AFPEV ou de RHEONIS, (en intra-entreprise nous consulter)

*Principaux concepts de la rhéologie. Principes de fonctionnement du rhéomètre devant la machine. Mise en place de protocoles simples (courbe d'écoulement, thixotropie). Précautions d'usage et artefacts de mesure. Modèles rhéologiques. Paramétrage des protocoles et interprétation des courbes en fonction de la problématique.*

**Niveau de formation du public concerné :** Techniciens et ingénieurs (pas d'expérience particulière de la rhéométrie)

---

### ➔ N° 67 Pratique avancée de la rhéométrie en R&D industrielle pour les revêtements et leurs ingrédients

Durée : 2 jours (12 heures)

1 200 € H.T.

En présentiel inter-entreprises dans les locaux de l'AFPEV ou de RHEONIS, (en intra-entreprise nous consulter)

*Concepts usuels (contrainte, cisaillement, viscosité, thixotropie) et avancés (viscoélasticité, élongation, mouillage...) en rhéologie et physique des interfaces. Principes de fonctionnement du rhéomètre devant la machine. Mise en place de protocoles en écoulement et viscoélasticité. Précautions d'usage et artefacts de mesure. Modèles rhéologiques. Paramétrage des protocoles et interprétation des courbes en fonction de la problématique.*

**Niveau de formation du public concerné :** Techniciens et ingénieurs avec une pratique de la rhéométrie

NOUVEAUTES



## Formations « CERTIBIOCIDES »

Afin de répondre aux conditions d'exercice de l'activité de décideur, d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dont l'arrêté est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'AFPEV met en place **deux formations** via la plateforme [certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr](https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr).

A l'issue de ces formations, **un certificat individuel obligatoire pour les utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides destinés aux professionnels, est délivré.**

➡ **Formation N°90** Pour les produits biocides destinés exclusivement aux professionnels appartenant aux types de produits TP2 (désinfectant des zones publiques et privées), TP3 (hygiène vétérinaire) et TP4 (hygiène industrielle, locaux alimentaires) tels que définis dans le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen susvisé les personnes exerçant l'activité de décideur, d'acquéreur ou de distributeur ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel "certibiocide désinfectants".

### Programme :

- *Introduction – contexte et définitions*
- *Cadre réglementaire*
- *Micro-organismes et désinfectants*
- *Prévention des risques pour la santé humaine*
- *Prévention des risques pour l'environnement*

**Intervenant : Thierry LACOUR**, Ingénieur et Docteur en Biotechnologie, 20 ans d'expérience en Laboratoire au service des industries en lien avec les biocides (secteurs Cosmétique, Chimie, Désinfection). Parcours professionnel : Chercheur au Japon (Université de Kobe), Responsable de Laboratoires Recherches et Développements en Allemagne (groupe BASF), Responsable de Laboratoire Support Technique Clients (Groupe Dow Chemical) ; poste actuel : fondateur et Responsable R&D du Laboratoire BioPreserv à Grasse.

**Dates des sessions 2024 :** 4 mars – 27 mai – 1<sup>er</sup> juillet – 25 novembre

**Niveau de formation du public concerné :** acquéreurs, distributeurs, utilisateurs professionnels de ces « autres produits ». Approvisionneurs, responsables achats, responsable production, opérateurs.

**Durée :** en présentiel ou en distanciel 1 jour (6 heures) sur Paris ou sur site

**Coût :** 535 € H.T. La formation peut être financée par les OPCO ou prise en charge par le CPF du stagiaire.

➡ **Formation N°91** Pour les produits biocides destinés exclusivement aux professionnels appartenant aux types de produits TP8 (protection du bois), TP15 (avicides) et TP21 (antifouling) tels que définis dans le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen susvisé les personnes exerçant l'activité d'utilisateur professionnel ou de distributeur ou d'acquéreur, ont l'obligation d'être titulaires du certificat individuel "certibiocide autres produits".

### Programme :

- *Introduction – contexte – définitions*
- *Cadre réglementaire*
- *Les insectes du bois*
- *Les volatiles*
- *Algues et mollusques en milieu aquatique*

- *Les nuisibles et la lutte contre ces nuisibles*
- *Prévention des risques pour la santé humaine*
- *Prévention des risques pour l'environnement*

**Intervenant : Thierry LACOUR**, Ingénieur et Docteur en Biotechnologie, 20 ans d'expérience en Laboratoire au service des industries en lien avec les biocides (secteurs Cométique, Chimie, Désinfection). Parcours professionnel : Chercheur au Japon (Université de Kobe), Responsable de Laboratoires Recherches et Développements en Allemagne (groupe BASF), Responsable de Laboratoire Support Technique Clients (Groupe Dow Chemical) ; poste actuel : fondateur et Responsable R&D du Laboratoire BioPreserv à Grasse.

**Dates des sessions 2024** : 5 mars – 28 mai – 2 juillet – 26 novembre

**Niveau de formation du public concerné** : acquéreurs, distributeurs, utilisateurs professionnels de ces « autres produits ». Approvisionneurs, responsables achats, responsable production, opérateurs.

**Durée** : en présentiel ou en distanciel 1 jour (6 heures) sur Paris ou sur site

**Coût** : 535 € H.T. La formation peut être financée par les OPCO ou prise en charge par le CPF du stagiaire.

➡ Les inscriptions pour ces deux formations (90 et 91) se font obligatoirement en ligne obligatoire sur <https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/>  
Organisme formateur référencé : AFPEV

### **Moyens pédagogiques des cours inter et intra-entreprise**

L'action de formation débute par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique. Elle se déroule selon le programme qui a été transmis auparavant à chaque stagiaire. Un support pédagogique pourra être fourni.

Le formateur veille à ce que les stagiaires puissent poser leurs questions afin de faciliter l'interaction et le transfert de connaissances.

Un test d'évaluation des connaissances acquises lors de la formation est réalisé en fin de stage.

Pour toute question, l'équipe pédagogique et administrative est à votre écoute au 01 42 63 45 91.

## NOTRE OFFRE DE FORMATION

### En inter-entreprises

Vous trouverez toute notre offre de formation inter-entreprises en feuilletant le programme 2024. Les stages ont lieu 5 rue Etex, 75018 Paris et pour certains en distanciel.

### En intra-entreprise

Si vous souhaitez former un ou plusieurs de vos collaborateurs sur un programme inter-entreprises, nous pouvons réaliser cette formation, aux dates qui vous conviennent, dans votre entreprise ou dans nos locaux (tarif sur devis).

### Sur mesure

Notre équipe pédagogique analyse votre demande et élabore une proposition en prenant compte de vos besoins spécifiques, de vos objectifs et du profil des participants (tarif sur devis).

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ⇒ Les formations présentées dans cette brochure répondent à des problématiques « **métier** ». Les formations dispensées dans le cadre du plan de formation visent principalement à l'adaptation du salarié aux évolutions de son poste de travail ainsi qu'au développement de ses propres compétences. Les pré-requis correspondent aux connaissances et à la fonction du stagiaire en poste.
- ⇒ Des **fiches détaillées** sont disponibles sur demande. Elles présentent le contenu et les objectifs pédagogiques ainsi que le profil du ou des intervenants dédiés. A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de mobiliser ses compétences.
- ⇒ Les sessions en présentiel ou en distanciel sont programmées dès que le nombre requis de participants est atteint (3 ou 4 participants selon les formations). Un **choix de dates** est alors proposé aux stagiaires. Les inscriptions sont confirmées au moins trois semaines avant la ou les dates fixées. Toute demande d'inscription est traitée avec la plus grande attention et fait l'objet d'un suivi mensuel.
- ⇒ Nos prix s'entendent **hors taxes**. Repas de midi. Pour des raisons pratiques et pédagogiques, les stagiaires prennent si possible les déjeuners ensemble avec le formateur. **Les frais de repas ne sont pas inclus** dans les frais de formation. Le coût approximatif refacturé par l'AFPEV s'élève à 25 euros.
- ⇒ Les adhérents de l'AFTPVA à jour de cotisation 2024 bénéficient **d'une remise de 3 %** sur chacun des cours inter-entreprises de ce programme.
- ⇒ Une liste d'hôtels situés à proximité du lieu du stage et un plan d'accès sont envoyés avec les documents administratifs (convocation et convention).

### Analyse des questionnaires « à chaud » 2023 : taux de satisfaction

<i>Méthodes pédagogiques</i>	9,26 /10
<i>Supports pédagogiques</i>	9,73 /10
<i>Atteintes des objectifs de formation</i>	9,13 /10
<i>Emploi du temps</i>	9,75 /10
<i>Echanges avec le groupe</i>	9,51 /10

## **AFPEV : CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses propres conditions générales d'achat.

### **Documents contractuels**

L'AFPEV fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Cette convention précise l'intitulé du stage, la durée, les modalités de son déroulement, la personne concernée et le prix.

Le Client s'engage à retourner à l'AFPEV dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial. A l'issue de la formation, une attestation de présence est adressée au Client.

### **Prix, facturation et règlement**

Les prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Dans le cas de formation Intra-entreprise, les frais du ou des formateurs sont en sus (déplacement, hébergement, tout autres frais annexes) et refacturés sur justificatifs. Un acompte minimum de 30 % devra être versé par le Client à la conclusion du Contrat.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de l'AFPEV à réception et au plus tard sous 30 jours date de facture.

### **Règlement par un Opérateur de Compétences**

En cas de prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il appartient au Client de :

- le signifier à l'AFPEV ;
- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de son acceptation ;
- communiquer à l'AFPEV une copie de l'accord de prise en charge ;
- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

### **Pénalités de retard**

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

### **Refus de commande**

Dans le cas où le Client s'inscrirait à une formation AFPEV, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, l'AFPEV pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

### **Conditions d'annulation et de report de l'action de formation**

#### **▪ Report / annulation d'une formation par l'AFPEV**

L'AFPEV se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

#### **▪ Annulation d'une formation par le Client**

Toute formation est due en totalité, sauf accord contraire de l'AFPEV.

Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit selon les conditions suivantes :

- Pour les formations inter ou intra entreprises, la demande d'annulation devra être communiquée au moins dix (10) jours calendaires avant le début de la formation avec une retenue de 25 % du montant global H.T. de la formation.
- A défaut, 100 % du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Dans les deux cas, il appartient éventuellement à l'AFPEV de proposer au Client un report de formation.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à l'AFPEV en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels de l'AFPEV pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

### **Attribution de compétence**

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable, seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de PARIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client.



Association enregistrée sous le numéro 11.75.14671.75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France  
SIRET 31601499200028

## DEMANDE D'INSCRIPTION 2024

**INTITULE DU STAGE** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### STAGIAIRE

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Niveau d'études \_\_\_\_\_

Fonction dans la société \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

### SOCIETE

\_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Nom du Responsable Formation** \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

**Le Client atteste avoir lu les conditions générales de vente et les avoir acceptées.**

**Date**

**Signature**

**Cachet de la société**

*Toute demande d'inscription est traitée avec la plus grande attention et fait l'objet d'un suivi mensuel. Avant toute inscription définitive, seront remis au stagiaire conformément à l'article L.6353-8 du Code du Travail :*

- Le programme et les objectifs à atteindre
- Le nom et titre ou qualité du formateur
- Le délai pour la réalisation de la formation
- Les modalités d'évaluation
- Le règlement intérieur applicable à la formation

Les demandes d'inscription sont traitées par Marie-Odile Barkallah et Jean Margerit (coordonnées ci-dessous), de même que les réclamations ou signalements d'aléas.

Avez-vous des besoins spécifiques ? Oui  Non  Si oui merci de développer :

\_\_\_\_\_

**A RETOURNER A :**  
**AFPEV – 5 RUE ETEX – 75018 PARIS – [aftpva-mob@wanadoo.fr](mailto:aftpva-mob@wanadoo.fr)**



Association enregistrée sous le numéro 11.75.14671.75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

## DEMANDE DE STAGE SUR MESURE INTRA-ENTREPRISE 2024

**SOCIETE** \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**Fonction du demandeur** \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

**Contenu de la formation demandée** \_\_\_\_\_

**Objectifs** \_\_\_\_\_

**Nombre de stagiaires concernés :** \_\_\_\_\_

**Leur niveau d'études et fonction dans l'entreprise :**

**Période envisagée pour la formation** \_\_\_\_\_

Avez-vous des besoins spécifiques ? Oui  Non  Si oui merci de développer :

**Date**

**Signature**

**Cachet de la société**

Les demandes de formation intra-entreprise sont traitées par Marie-Odile Barkallah et Jean Margerit (coordonnées ci-dessous).

**A RETOURNER A :**  
**AFPEV – 5 RUE ETEX – 75018 PARIS – [aftpva-mob@wanadoo.fr](mailto:aftpva-mob@wanadoo.fr)**